





Françoise Schepmans

Députée bruxelloise

Question orale de Madame Françoise Schepmans, Députée, adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement, des Crèches, de la Culture, de la Politique d'aide aux personnes handicapées, du Tourisme et du Transport scolaire

Objet : Pétition sur le transport scolaire

Elément nouveau: Pétition déposée sur le transport scolaire

Monsieur Ministre,

La situation des enfants en situation d'handicap et nécessitant un transport scolaire n'est, à ce jour, toujours pas réglée. Dans un récent communiqué du GAMP, les témoignages font état de situations catastrophiques, bien loin de ce que vous nous présentiez. ¹

Lors de la dernière séance plénière du 30 septembre, vous nous aviez répondu que « vous n'aviez pas connaissance d'enfants qui ne fréquentent plus l'école faute de solution de transport ». Des solutions temporaires ont été trouvées : voiturettes, taxibus, accompagnateurs à pied, ... Mais le fait est que ce sont les parents qui se démènent sur le terrain pour que ces solutions fonctionnent !

Pendant combien de temps encore ? Les chauffeurs de taxi ne sont pas des accompagnateurs et les parents ne peuvent pas être en retard ou prendre congé indéfiniment.

Au-delà même de ce communiqué, mon groupe reçoit des cris de détresse de parents que la Cocof aurait orienté vers les communes faute de solution.

Monsieur le Ministre, il y a urgence pour les parents comme pour les enfants. Cette situation perdure **depuis plus de deux mois maintenant.**

Lors de la séance plénière du vendredi 14 octobre, une pétition concernant le transport scolaire a été transmise au Collège de la Cocof.

- Quel suivi avez-vous donné à cette pétition ?
- Pourriez-vous nous faire un état des lieux de la situation en ce jour ?
- Qu'en est-il des 94 enfants sans solution en ce début d'octobre ?
- Comment allez-vous pérenniser les solutions temporaires ?

¹ https://www.gamp.be/2022/10/13/transports-scolaires-cp-2022/





- Avez-vous pris contact avec les communes ?

D'avance, je vous remercie pour vos réponses.

Françoise Schepmans